SUPPORTS DE COMMUNICATION :
MAI A VELO

Vous trouverez ci-joint des supports et contenus utiles à destination de vos publics pour les inciter à déposer leurs vélos et matériels de sport sur les points de collecte. Ecologic leur donnera une autre vie !

VOUS ETES UNE ENTREPRISE

Promouvoir la culture du vélo en entreprise c'est aussi engager ses salariés dans des actions concrètes environnementales. Dans le cadre de l'opération nationale « Mai à Vélo », incitez les à donner leurs vélos et leurs matériels de sport à un acteur du réemploi partenaire ou à les déposer s'ils sont trop usés, sur le point de collecte le plus proche de chez eux ou du bureau https://www.ecologic-france.com/citoyens/ou-deposer-mes-articles-de-sport-et-loisirs-usages.html !

Faites passer l'information :
- sur vos **réseaux sociaux internes** type Yammer
- dans les **groupes** Teams ou Slack de vos équipes
- par un **e-mailing**
- par une brève sur votre **intranet**

VOUS ETES UN CLUB

Vos pratiquants apprécient le vélo ? Ils aiment le sport en pleine nature ? Dans le cadre de l'opération nationale Mai à Vélo, mobilisez les à préserver leur plus beau terrain de jeu : incitez les à donner leurs vélos et leurs équipements de sport à un acteur du réemploi partenaire ou à les déposer s'ils sont trop usés, sur le point de collecte le plus proche https://www.ecologic-france.com/citoyens/ou-deposer-mes-articles-de-sport-et-loisirs-usages.html !!

Faites passer l'information :
- sur vos **réseaux sociaux et appli**
- par un **e-mailing à vos adhérents**
- par une brève sur votre **site internet**

VOUS ETES UNE COLLECTIVITE

Promouvoir la pratique du vélo c'est aussi mettre en lumière les initiatives pour le réemploi et le recyclage des vélos et des matériels de sport et de loisirs de vos administrés, et des clubs et lieux de pratique de votre territoire !.

Vous avez déjà mis en place le réemploi et/ou la collecte des articles de sport et loisirs dans vos déchèteries ? Dans le cadre de l'opération nationale « Mai à Vélo », mobilisez vos administrés à venir y déposer leurs équipements grâce aux éléments de langage à votre disposition, organisez une collecte inter-écoles pour mobiliser les élèves…

Vous n'avez pas mis en place le réemploi ou la collecte des ASL sur votre territoire ? Contactez-nous !
https://www.ecologic-france.com/professionnels/collectivites-locales-et-bailleurs/vos-contacts-ecologic.html

Faites passer l'information :
- sur vos **réseaux sociaux et appli**
- par un **e-mailing à vos administrés**
- par une brève sur votre **site internet et/ou le journal de la ville**
- **En affichant sur les panneaux publics le point de collecte**

VOUS ETES UNE ECOLE / COLLEGE / LYCEE

Promouvoir la culture du vélo c'est aussi engager les plus jeunes dans des actions concrètes environnementales ! Dans le cadre de l'opération nationale « Mai à Vélo », incitez les à donner leurs vélos et leurs matériels de sport à un acteur du réemploi partenaire ou à les déposer s'ils sont trop usés, sur le point de collecte le plus proche de chez eux ou de l'établissement https://www.ecologic-france.com/citoyens/ou-deposer-mes-articles-de-sport-et-loisirs-usages.html

Vous pouvez aussi contacter votre mairie pour savoir si votre collectivité a mis en place la collecte des articles de sport et de loisirs et si c'est le cas, si vous organisiez une collecte inter-écoles ? Rapprochez-vous de votre mairie !

Faites passer l'information aux élèves… et à leurs parents !
- sur vos **réseaux sociaux et appli**
- par un **e-mailing aux parents**
- par une brève sur votre **site internet**
- dans le **journal de l'école**
- par un **mot dans le carnet de liaison**

PROPOSITIONS D'ELEMENTS DE LANGAGE COMMUNS A TOUS :

Mai à Vélo, c'est maintenant ! Saviez-vous que désormais les matériels de sport et de loisirs se trient ? Les vélos aussi !

Dans le cadre de l'opération nationale « Mai à Vélo » Notre entreprise / fédération sportive / club / lieu de pratique / communauté de commune / ville…, vous invite à donner une autre vie à vos vélos et matériels de sport avec l'éco-organisme Ecologic.

Que deviendront-ils ? Avec Ecologic, ils auront une autre vie :
🤲Le réemploi est la démarche privilégiée. Elle vise à collecter et reconditionner des produits usagés pour qu'ils soient remis sur le marché de l'occasion, ou bien donnés !
♻️ Quand le réemploi n'est pas possible, les produits sont fléchés vers un recyclage de qualité permettant de valoriser les matières premières.
⭕ Les matières non recyclables sont quant à elles traitées de manière sécurisées et valorisées en énergie afin d'éviter une éventuelle pollution et la mise en décharge.
☝️ L'équipe R&D d'Ecologic travaille quotidiennement à identifier de nouvelles solutions pour augmenter le recyclage, l'économie circulaire et développer l'éco-conception.
En savoir plus : https://www.ecologic-france.com/ecologic/filiere-asl/que-deviennent-asl.html

📍 Rapportez vos vélos, casques mais aussi balles, raquettes, palmes, tapis de sol…
Tous les autres équipements de sport et loisirs sont acceptés (sauf les textiles et les sneakers qui sont à déposer dans les bornes à textile).

Un point de collecte se trouve [ADRESSE DE LA DECHETERIE]

ou

👉 **Trouvez votre point de collecte le + proche** : https://www.ecologic-france.com/citoyens/ou-deposer-mes-articles-de-sport-et-loisirs-usages.html !

POUR ALLER PLUS LOIN

Comprendre le contexte
Cette démarche permet d'allonger la durée de vie des articles de sport et de loisirs et de réduire leur impact environnemental en les recyclant, dans le cadre de la loi AGEC (Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire). , Ecologic est l'éco-organisme agréé depuis janvier 2022 par les pouvoirs publics pour gérer de la fin de vie des articles de sport et de loisirs
Depuis 2006, celui-ci intervient sur l'ensemble du territoire français pour développer une économie circulaire fondée sur des activités d'information et de sensibilisation, de réparation, de réemploi, de collecte et de traitement des produits et des déchets, en mobilisant l'ensemble des acteurs impliqués.

Qui est Ecologic ?

Ecologic est un éco-organisme agréé par l'Etat pour piloter trois filières nationales de prévention et de recyclage de produits usagés ou en fin de vie : celle des équipements électriques et électroniques (EEE), celle des articles de sport et de loisirs (ASL) et celle des articles de

bricolage et de jardin pour la partie des équipements thermiques (ABJth).
Il contribue depuis 2006 au développement sur l'ensemble du territoire français, d'une économie circulaire fondée sur des activités d'information et de sensibilisation, de réparation, de réemploi, de collecte et de traitement des produits et des déchets, en mobilisant l'ensemble des acteurs impliqués : producteurs et fabricants, distributeurs, opérateurs de collecte et de traitement, collectivités, institutions et pouvoirs publics, entreprises, associations, consommateurs, médias, …).

En savoir plus : https://www.ecologic-france.com/

Mentionnez Ecologic et Mai à Vélo sur vos réseaux sociaux

	Ecologic	Mai à Vélo
Linkedin	https://www.linkedin.com/company/ecologic-france	https://www.linkedin.com/company/mai-a-velo/
Facebook	https://www.facebook.com/EcologicFrance	https://www.linkedin.com/company/mai-a-velo/
Instagram	https://www.instagram.com/ecologicfrance	https://www.instagram.com/maiavelofrance/
Twitter	https://twitter.com/Ecologic_France	https://twitter.com/mai_velo

Visuel pour réseaux sociaux